



Membres en exercice	15
Membres présents	12
Pouvoirs	2
Votants	12 + 2 pouvoirs

Le 20 avril 2017, à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de l'Orbrie, dûment convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Noëlla LUCAS, Maire.

Présents : Nicolas CELLIER, Roger DUBOIS, Jean-Luc GILLIER, Claude GRATEAU, Brigitte GRIMAUD, Sylvie GUIBERT, Jean-Luc LAMY, Noëlla LUCAS, Isabelle MINAUD, Pascal PIERRE, Lydie ROBUCHON, Nathalie TALON.

Excusés : Annie BARADEAU, Vincent BOISSON, Jean Charles GUIADEUR.

Secrétaire de séance : Sylvie GUIBERT.

Annie BARADEAU a donné pouvoir à Noëlla LUCAS.

Jean Charles GUIADEUR a donné pouvoir à Jean-Luc LAMY.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 24 mars 2017, le Conseil municipal :

- **approuve** les modifications apportées au dossier de consultation des entreprises dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg, **autorise** Madame le Maire à relancer la procédure de consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée avec l'assistance de l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée ; **autorise** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette consultation ;
- **attribue** les deux lots du projet de mise en accessibilité de l'école publique depuis la cour pour un montant total de 18 067,03 euros HT, **autorise** Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce marché ;
- **approuve** le projet de modification statutaire du SyDEV ; **donne son accord** à l'adhésion de La Roche-sur-Yon Agglomération ;
- **accepte** le transfert de la compétence production d'eau potable du SIAEP de la Forêt de Mervent au profit de Vendée Eau au 31 décembre 2017 ; **approuve** la modification statutaire correspondante ;
- **prend acte** des barèmes indemnitaires découlant de la circulaire ministérielle du 15 mars 2017 ; **confirme** l'enveloppe et la répartition des indemnités de fonction allouées aux maire et adjoints, exprimées en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- **approuve** le dossier de consultation des entreprises établi par le maître d'œuvre SICAA Etudes dans le cadre du projet d'extension du réseau d'assainissement collectif route de Pissotte; **décide** de recourir à une consultation sous la forme d'une procédure adaptée; **approuve** l'avis d'appel public à concurrence à paraître ;
- **autorise** Madame le Maire à signer une convention avec le SyDEV concernant le programme annuel de rénovation de l'éclairage public ; **prévoit** un montant annuel maximum de participation de 1 500 euros ; **prend acte** que tout dépassement de l'enveloppe fera l'objet d'une demande de participation complémentaire par voie d'avenant ;
- **approuve** le dossier de consultation des entreprises relatif aux opérations préalables à la réception des réseaux d'eaux usées route de Pissotte (compactage, ITV, étanchéité) ; **charge** Madame le Maire de lancer et mener à bien la consultation ; **autorise** Madame le Maire à retenir l'entreprise la mieux-disante selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation.

QUESTIONS DIVERSES

Jurés d'assises 2018 – Tirage au sort

Après tirage au sort sur la liste électorale 2017, ont été désignés pour figurer sur la liste préparatoire à la liste du jury criminel 2018 :

- Electeur n°329 – Michel GUÉRIN
- Electeur n°188 – Facundo COGNET

Cour périscolaire

Le revêtement qui ne donnait pas satisfaction a été refait en enrobé noir pendant les vacances de printemps.

Ouverture d'un service de cantine le mercredi

Suite à l'enquête réalisée en lien avec l'association des parents d'élèves, 6 familles ont répondu favorablement pour un usage régulier et 9 pour un usage occasionnel.

Une période d'essai sera proposée en juin. Elianne BOBINEAU assurera le service.

En cas d'adhésion des familles, l'ouverture pourra être confirmée en septembre.

A L'Orbrie, le 28 avril 2017

Le Maire,
Noëlla LUCAS

